

# RÈGLE FONDÉE SUR DES NORMES CONCERNANT LA TEMPÉRATURE PROCESSUS D'ANNULATION POUR LES HIPPODROMES

Pour plus d'information, appelez les services vétérinaires au 1 855 261-6821



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

1

## DÉCISION D'ANNULER LA TENUE DES COURSES

Avant l'heure du départ, les exploitants de l'hippodrome consultent la source météorologique pour déterminer si les prévisions de la température s'inscrivent dans le niveau 1 ou 2

2

## PAS D'ANNULATION

- Les prévisions de la température s'inscrivent dans le niveau 1 ou 2
- Les exploitants de l'hippodrome déterminent que la tenue des courses ne sera pas annulée
- Des mesures supplémentaires doivent être mises en place

or

## ANNULATION DE LA TENUE DES COURSES À L'AVANCE

- Les prévisions de la température s'inscrivent dans le niveau 1 ou 2
- L'exploitant de l'hippodrome annule la carte des courses
- Et communique l'annulation aux membres de l'industrie

or

## ANNULATION À L'HIPPODROME LE JOUR DE LA TENUE DES COURSES

- Les prévisions de la température ne s'inscrivent pas dans le niveau 1 ou 2
- La tenue des courses n'est pas annulée avant l'heure du départ mais la température réelle ou d'autres préoccupations sont soulevées (ayant trait à la température, surfaces de l'hippodrome, etc.)

## Niveau n° 1

31° C à 37,9° C

-15° C à -24,9° C

AMPLITUDE DE  
TEMPÉRATURE  
PRÉVUE

RETRAITS LIÉS À  
LA TEMPÉRATURE  
PERMIS SANS  
PÉNALITÉ

Oui

MESURES  
SUPPLÉMENTAIRES

Des mesures supplémentaires doivent être mises en place pour assurer le bien-être du cheval et des titulaires de licence qui, en raison de leur position, risquent d'être touchés par la température extrême.

NÉCESSITÉ  
D'ANNULER

Oui, à moins que des mesures supplémentaires soient mises en place.

## Niveau no 2

Égale ou plus élevée que 38° C

Égale ou plus basse que -25° C

Oui

**Les mesures supplémentaires suivantes doivent être mises en place pour assurer le bien-être du cheval et des titulaires de licence qui, en raison de leur position, risquent d'être touchés par la température extrême.**

**Chaleur :** 2 vétérinaires supplémentaires, ou 1 vétérinaire supplémentaire et 1 technicien vétérinaire titulaire d'une licence, pour surveiller la température, la fréquence du pouls et le rythme respiratoire des chevaux en activité, avant et après la course; stations de douche ou de rafraîchissement mobiles supplémentaires avec un préposé qualifié; accès à de l'eau pour les chevaux en tout temps; aires ombragées pour desseller les chevaux; accès à de la glace en de nombreux endroits; les officiels de courses doivent écourter la parade le plus possible.

**Froid :** 2 vétérinaires supplémentaires, ou 1 vétérinaire supplémentaire et 1 technicien vétérinaire supplémentaire titulaire d'une licence, pour surveiller la température, la fréquence du pouls et le rythme respiratoire des chevaux en activité avant et après la course ainsi que les affections liées au froid, notamment les gelures; la langue ne doit pas être attachée hors de la bouche du cheval; des couvertures doivent être fournies pour chaque cheval; les officiels de courses doivent écourter la parade le plus possible.

Oui, à moins que des mesures supplémentaires (ci-dessus) soient mises en place.